



## **Tennis Club Châtaignier**

### **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** **DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020, 19H30, CLUB-HOUSE DU TENNIS-CLUB**

*Présents : 32 membres*

*Excusés : 6 membres*

Le Président, Angelo Lombardo ouvre l'assemblée à 19h40 en souhaitant la bienvenue à chacun. Il salue la présence de plusieurs membres fondateurs du Club.

M. Lombardo rappelle que la convocation à cette AG s'est faite conformément aux statuts en vigueur.

Comme chaque année, des exemplaires des comptes ont été mis à disposition des membres pour consultation.

Le président rappelle l'article 16 des statuts du club concernant les votations de l'Assemblée générale :

- Seuls les membres possédant des parts sociales ont le droit de vote.
- En cas de vote par procuration, personne ne peut représenter plus d'un membre coopérateur.

Les détenteurs de procurations sont priés de les remettre à la secrétaire.

Les scrutateurs sont désignés : Christian Durussel et Christophe Berguerand.

L'ordre du jour est approuvé par l'assemblée.

#### **1. Procès-verbal de l'assemblée du 21 mars 2019**

Le procès-verbal de l'assemblée a été publié sur notre site internet et mis à disposition de tous les membres présents à l'entrée du club-house. Aucune lecture n'est demandée par l'assemblée. Le P-V est accepté à l'unanimité.

#### **2. Rapport du Président**

Le Club compte 148 membres adultes actifs et 162 juniors. Cela reste assez stable.

Pour le Président, cette année 2019 était bien mieux que celle en cours. Il remercie tous ceux qui ont œuvré pour le club, à savoir : la secrétaire, les membres du comité ainsi que leurs conjoints pour leur soutien et leur compréhension, les professeurs pour leur engagement et leur enthousiasme, l'équipe d'entretien des courts, l'équipe du restaurant et les sponsors.

Un grand bravo à Virginie Jego qui a obtenu son brevet fédéral et un grand merci à Pierrot Meylan qui a pris sa retraite après plus de 10 ans passés dans nos murs.

Angelo Lombardo souhaite la bienvenue à Léonard Martin et son épouse qui ont pris le relais pour la gestion du restaurant. Il exprime tous ses souhaits de bonne collaboration.

L'année 2019 aura été une année chargée, notamment avec l'engagement du nouveau restaurateur. Il remercie le comité pour tout le travail effectué.

Un bref passage sur le début de l'an 2020 et la crise sanitaire qui a engendré un travail titanesque pour l'ensemble de l'équipe. Une ovation leur est faite pour les remercier.

Le Président demande ensuite une minute de silence à la mémoire de Messieurs Auguste Wieland, Jean-Claude Corbaz et Jean-Claude Debély qui nous ont quittés cette année.

Il donne ensuite la parole à Mme Wieland-Stamm qui rend un magnifique hommage à son époux disparu par la lecture d'un résumé de la création du TCC et de toutes les péripéties qui l'ont entourée.

### **3a. Rapport du trésorier**

Yves Grandchamp présente les comptes et apporte quelques précisions sur les chiffres figurant dans les documents mis à disposition des membres :

- Les recettes du Club sont stables ainsi que le nombre de sponsors et les subsides accordés.
- Les charges restent quasiment inchangées,
- Les amortissements ont été un peu forcés, en épurant quelques anciens investissements.
- Le nombre de juniors est en baisse chez les 12-25 ans.
- Le nombre des aînés est également en baisse.

Christian Durussel souhaite savoir quelles sont les liquidités dégagées chaque année par le club.

Le caissier lui répond qu'elles sont +/- de CHF 60'000.- car les amortissements se montent à CHF 50'000.-

Le rapport ne suscite aucun autre commentaire ou question.

### **3b. Rapport des vérificateurs des comptes 2019**

Mme Ariane Devaud Annen et Ludger Weber ont été dûment convoqués le 12 mars 2020 par le caissier pour procéder à la vérification des comptes 2019. En l'absence de Ludger Weber, c'est le suppléant Jean-Marc Pidoux qui donne lecture du rapport approuvant les comptes et en donne décharge au comité.

### **3c. Adoption des comptes 2019**

Le président propose à l'assemblée d'approuver les comptes, ce qui est fait à l'unanimité.

### **3d. Election des vérificateurs des comptes 2020**

Mme Ariane Devaud Annen et M. Jean-Marc Pidoux seront vérificateurs.

M. Christian Durussel se propose comme suppléant.

L'assemblée accepte cette composition par applaudissements. Un grand merci à eux trois.

#### **4. Réfection de la toiture**

Le projet est présenté par Yves Grandchamp et M. Maillard, représentant l'entreprise Farmwood. Ils expliquent que le matériau retenu pour la rénovation du toit est la tôle sandwich, plus solide que l'Eternit et qui permet une meilleure isolation générale.

La rénovation est un projet « clé-en-main » qui comprend également l'installation d'un paratonnerre. Il sera réalisé durant l'été 2021, par étapes, prévoir 2 à 4 semaines en fonction de la météo.

La rénovation devrait coûter près de CHF 500'000.- dont 1/3 serait des fonds propres et le reste des crédits hypothécaires.

Marie-José Enz demande pourquoi le zinc n'a pas été retenu ?

R. Les risques de condensation auraient été trop élevés, ainsi que son coût.

Eric Burgener demande pour quelles raisons on ne peut pas continuer à « bricoler » le toit pour les 20 prochaines années ?

R. Chaque petite réparation provoque des dégâts pires sur les plaques voisines.

En l'état, l'entreprise Coufer qui intervenait n'a plus l'autorisation de monter sur le toit (normes CNA).

Ariane Devaud demande si l'installation de panneaux solaires est envisagée/prévue ?

R. Dans un second temps, le projet sera étudié. Il y a déjà passablement de panneaux solaires sur le toit du bâtiment communal jouxtant la déchetterie. Donc voir avec la commune si le projet est envisageable.

Jean-Marc Pidoux demande si la halle gardera son aspect intérieur actuel ?

R. Oui.

Ludger Weber demande ce qu'il en est du droit de superficie accordé par la commune ?

R. En 2011 il a été prolongé de 50 ans.

Christian Durussel demande si les matériaux actuels contiennent de l'amiante ?

R. Les panneaux isolants n'en contiennent pas mais l'Eternit oui, ce qui compliquera un peu son évacuation.

Au terme des questions, le Président propose de voter la réalisation du projet.

La réfection du toit est acceptée à l'unanimité.

#### **5. Rapport de la commission sportive**

La parole est cédée à Philippe Bertrand.

Il revient sur le **tournoi d'ouverture** du mois d'avril **2019** qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale grâce notamment à la météo.

Ensuite Philippe donne les résultats des différentes équipes d'**Interclubs** :

Chez les hommes : L'équipe de Fred Seiler (35+) restent en 3<sup>ème</sup> ligue ;

L'équipe d'Angelo Lombardo (35+), est restée en 1<sup>ère</sup> ligue,

L'équipe de Georges Mary (45+), est restée en 1<sup>ère</sup> ligue,

L'équipe de Simon Gagnebin se maintient en 2<sup>ème</sup> ligue.

Chez les dames, l'équipe de Carmen Chevalley (30+) a été reléguée en 1<sup>ère</sup> ligue.

L'équipe de Barbara Robert (40+) est montée en 2<sup>ème</sup> ligue.

**Interclubs juniors** : Nous avons 7 équipes engagées cette année. Tous les juniors ont adopté une bonne attitude et se sont bien défendus.

Malheureusement, aucune équipe n'est parvenue au tour de promotions.

**Coupe Lombardet** : Cette année n'a pas été brillante, « à oublier », selon son capitaine Georges Mary.

**Championnat vaudois d'été** : Noah Saucy s'est distingué.

**Tournois** : Philippe Bertrand a organisé plusieurs tournois annuels officiels SwissTennis juniors et adultes. Ils ont eu lieu essentiellement durant les périodes creuses des vacances.

Ces tournois ont toujours beaucoup de succès et permettent de faire la promotion de notre Club. Cette année toutes les compétitions ont compté entre 25 et 100 participants.

**Tournoi interne** : Les gagnants sont Philippe Bertrand qui bat Nicolas Stegmann et dans la consolante, Laurent Boeglin qui bat Ludger Weber.

Résultats Dames : Elsbeth Schipper a battu Carole Blanc. Dans la consolante : Béatrice Lejolivet a battu Luciana.

Chez les juniors : U12 Benoît Emery a battu Romain Muller et en U16, Jean Conde a battu Lorenzo.

**Les stages juniors** (et aussi adultes) mis en place durant chaque période de vacances scolaires de l'année rencontrent toujours un vif succès.

**Stages à l'étranger** : Une vingtaine de personnes se sont inscrites pour le stage qui s'est très bien déroulé à Majorque.

**Cours pour adultes** : Cette année le comité avait décidé de mettre en place des cours collectifs pour adulte. Ceux-ci ont rencontré un franc succès également.

**Cours parascolaires** : ces cours ont été mis en place à la demande des Ecoles du Mont. Ils ont lieu les mardis après-midi, durant la saison d'été, sur 8 à 10 semaines. Une douzaine d'enfants se sont inscrits pour chaque session.

Philippe Bertrand remercie Anouk et Virginie pour leur travail et leur engagement auprès des juniors. Sans oublier les aides qui enseignent dans le cadre du Tennis-Kids, Léa et Mina.

Il remercie aussi l'équipe d'entretien des courts qui permet de travailler dans des conditions optimales.

### **Rapport des Séniors 2019, par Jean-Marc Pidoux**

- a) Interseniors : 16 équipes de doubles de + 50, réparties en 4 groupes, s'affrontent dans tout le canton. A chaque fois, un double dames, un double messieurs et deux doubles mixtes.

Cette année le TCC a affronté les équipes de Aigle, Vevey, Prilly, Morges et Green 1 et s'est classé 2<sup>ème</sup> du groupe.

Comme annoncé, il n'y a pas eu de finales mais une fête organisée au Green Club de Romanel rassemblant toutes les équipes participantes.

Jean-Marc Pidoux se tient à disposition de toute personne intéressée à rejoindre le groupe.

- b) Sénior Tour : Cette année encore, les 20 participants + de 50 ans se sont confrontés en double durant une matinée au Châtaignier. Traditionnellement, il n'y a pas eu de classement, que du plaisir, suivi d'une agape.

Jean-Marc remercie les participants, le comité, la secrétaire et le restaurant pour l'aide apportée au bon déroulement de ces activités.

## **6. Démissions et élections au comité**

Philippe Ryffel arrive au terme de son mandat et ne désire pas le renouveler. Angelo le remercie pour le travail effectué tout au long de ces 11 années.

Le Président annonce les candidatures de Ludger Weber et Christophe Berguerand. Il les présente rapidement et déclare que le comité soutient ces propositions spontanées. Les deux nouveaux « comitards » sont élus sous les applaudissements.

Puis le Président propose à l'assemblée d'élire le comité suivant pour l'année en cours :

Président : Angelo Lombardo

Membres : Yves Grandchamp, Christian Gauthey, Elsbeth Schipper, Ludger Weber et Christophe Berguerand.

Le comité est élu à l'unanimité, par applaudissements.

Angelo Lombardo remercie l'assemblée pour sa confiance et les conjoints des membres du comité pour leur collaboration.

## **7. Budget 2020, cotisations 2020**

Yves Grandchamp présente le budget 2020.

Le seul changement significatif est la transformation des 3 contrats de gérance du restaurant qui sont passés à 1 seul-contrat de bail à ferme.

Pas d'augmentation ou de changement des cotisations en vue.

Pour répondre à la question de Marie-José Enz, le caissier indique que vraisemblablement le TCC ne touchera pas de subsides de la Confédération suite aux fermetures exigées par la crise sanitaire du printemps car nous sommes une coopérative et non une association. De plus, notre situation financière est saine.

Le président propose de voter en bloc sur le budget et les cotisations.

Les deux points sont acceptés à l'unanimité.

### **7b. Crise COVID-19**

Les heures fixes de la saison 2019-2020 qui n'ont pas pu être jouées seront ristournées sur la prochaine facture.

Pour compenser les cotisations, 3 invités gratuits seront ajoutés aux 2 prévus d'office pour la saison été 2021.

## 8. Propositions individuelles.

Aucune proposition individuelle n'a été transmise au comité.

## 9. Divers

- Ariane Devaud demande comment seront compensées les heures fixes de Noël et Nouvel-An 2020 ?

R. du Président : rien ne sera modifié cette année. Comme l'an dernier, les détenteurs désireux de jouer durant les jours de fermeture pourront s'inscrire auprès du secrétariat et jouer.

- Christophe Blanc demande si la saison d'hiver qui dure 26 semaines peut être décalées pour mieux correspondre aux vacances notamment.

R. Cela a déjà été étudié mais est difficile à réaliser, les vacances de Pâques et d'automne n'étant pas à dates fixes.

Christian Durussel fait remarquer que, cas échéant, il faudrait mieux décaler vers avril que vers fin octobre pour des raisons de luminosité.

- Demande particulière : Angelo Lombardo demande qu'une prime exceptionnelle de CHF 500.- soit versée à chaque membre du comité pour le travail particulier qu'a engendré la crise sanitaire du printemps 2020. Il précise que sa demande se fait sans consultation des bénéficiaires concernés. De nombreuses heures de travail (souvent dans l'urgence) ont été exigées pour la mise en place du protocole sanitaire et toutes ses conséquences. Une présence bien plus qu'habituelle a été exigée de toute l'équipe pour contrôler que tout se déroulait de la meilleure des façons possibles.

L'engagement du nouveau tenancier du restaurant a également été très contraignante en raison des différents candidats qui se sont succédé puis ont été engagés avec plus ou moins de succès.

Ariane Devaud demande des explications à ce sujet. Il lui est expliqué que, parmi plusieurs candidats, l'actuel tenancier du café du Nord à Bellevaux avait été engagé car ses intentions correspondaient bien au TCC. Malheureusement, il s'est avéré que cet homme était un beau parleur, criblé de dettes et ayant clairement menti sur sa situation financière professionnelle. Le contrat d'engagement a été rompu et la procédure de recherche de candidat a été reconduite.

Marie-José Enz demande que, si la demande est acceptée pour les membres du comité, un geste soit également fait pour les professeurs qui ont aussi vécu une période difficile. Il lui est répondu que les professeurs ont déjà été soutenus pendant de la crise et que des accords ont été passés avec eux.

Rodolphe Von Wartbourg demande à ce que la demande du Président soit prise en compte, ce qui est fait par l'assemblée. Au final, les membres du comité et la secrétaire toucheront une prime de CHF 500.-

Le Président remercie l'assemblée pour sa confiance.

La séance est levée à 21h.

Le président :

A. Lombardo

La secrétaire :

N. Jeckelmann